

Le 25 mars 2021

CONVOCAATION


Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le mercredi 31 mars 2021 à 18 h** en Mairie.

Cette réunion se tiendra sans public mais sera diffusée en direct sur le site de la ville : <https://cap-dail.fr>, ainsi que sur la page Facebook « Ville de Cap d'Ail ».

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Xavier BECK

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal du 24 février 2021.

Administration générale

- 1 - Convention d'occupation de la parcelle cadastrée en section AI numéro 78p à destination de jardin public dénommé « Parc Sacha Guitry » entre la commune et l'opérateur SNCF Réseau
- 2 - Approbation de la convention intercommunale d'attribution de la Métropole Nice Côte d'Azur

Finances

- 3 - Approbation du compte de gestion du budget principal 2020
- 4 - Vote du compte administratif 2020 – Budget principal
- 5 - Affectation du résultat de l'exercice 2020 – Budget principal
- 6 - Vote du budget primitif 2021
- 7 - Opérations immobilières réalisées par la commune en 2020
- 8 - Régularisation de l'inventaire – Autorisation à la trésorerie d'effectuer des écritures d'ordre non budgétaires

Questions diverses